



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230427-DBC20230427\_01-DE  
Reçu le 23/05/2023  
Publié le 23/05/2023

N° DBC 20230427-01

**Date de la convocation : 20 avril 2023**

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 Avril 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Laurent CLIVILLE.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON, Daniel BALISONI, Rachel BOURNIER, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Philippe CAYRE.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Philippe BLANCHOZ a Tony BERNARD

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**DISPOSITIF OSONS NAGER**

*Rapporteur : Tony BERNARD, Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** la délibération n°20200715-05 portant délégation au bureau communautaire,

**Vu** la mise en place du dispositif « osons nager » porté par le Comité départemental 63 des Offices Municipaux des Sports

Le rapporteur énonce que le Conseil Départemental des Offices Municipaux des Sports (CDOMS) a lancé une opération « OSONS NAGER ». L'objectif de ce dispositif est de proposer des séances de natation en direction des femmes. : découverte du milieu aquatique pour tendre vers l'apprentissage. Cette action est menée avec le centre social intercommunal qui assure le lien et le suivi de ce public.

Ces séances hebdomadaires sont encadrées par les éducateurs territoriaux de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le CDOMS bénéficie d'une enveloppe financière de 50 euro/H permettant de prendre en charge les entrées des bénéficiaires ainsi que l'encadrement assuré par les Maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) de l'activité.

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

16

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix  
délibératives :

1

Total votants : 16

## AR Prefecture

063-200070712-20230427-DBC20230427\_01-DE  
Reçu le 23/05/2023  
Publié le 23/05/2023

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le tarif de 50€/Séance
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 16	Membres présents : 16	Membres représentés : 0	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 16</b>	<b>Pour : 16</b>		Contre : 0
Abstentions : 0			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

